



Contrat de location de ma place de parking

Par **rachel01**, le **20/06/2014 à 10:46**

Bonjour,rnrnj'ai signer un Bail de location pour une place de parking en date du 1er Juin 2014.(place N°1 au pied de mon appartement ce qui est bien pratique))rnrRécemment, mon bailleur m'a envoyé un courrier pour m'annoncer que ma place de parking n'était pas la bonne,et me joint un nouveau bail (place 4.rnje lui est donc téléphoner pour lui dire que cela ne me convenais pas du tout et que je ne compter pas signer le nouveau bail pour la place 4.rncelui-ci a également envoyé un nouveau bail a un autre locataire en lui attribuant un bail pour la place N°1 qui est la mienne. rnAujourd'hui nous nous sommes tous deux locataire de la même place de parking la N°1 ! rnl la date de mon bail est du 1er juin 2014 et la sienne prend effet en date du 1er Juillet 2014.rnSuis-je dans mon bon droit si je maintient ma position en refusant de signer la place N°4 pour rester à la place N°1 ?

Par **moisse**, le **20/06/2014 à 10:50**

Bonjour,rnNonrnVous allez vous retrouver d'ici peu sans place, ni 1 ni 4.

Par **rachel01**, le **20/06/2014 à 11:36**

Êtes-vous sur de cela parce que je n'ai pas résilier mon contrat qui est valable 1 AN !?

Par **moisse**, le **20/06/2014 à 19:01**

Bonsoir,
Tout est dans le contrat de location y compris les clauses de résiliation et les préavis, souvent d'un mois pour ce genre de location.
C'est dans ce cadre que je vous incite à la prudence, votre éventuel succès pourrait n'être que très temporaire.